

Quelques remarques sur le concept de littérarité

Dominique Gabet

Universidad de Las Palmas de Gran Canaria

La question de la spécificité de la littérature a toujours été un problème longuement débattu par la critique littéraire, cependant il nous semble indispensable de continuer à nous interroger sur cette propriété abstraite qui fait la singularité du texte littéraire. Pour ce, il nous faut tout d'abord avancer deux affirmations: d'une part, la littérature relève essentiellement de l'ordre scriptural _"la parole ne peut rien ajouter à l'écriture (...) la parole est toujours en arrière de l'écriture"(Barthes, 1971: 105)_ , et d'autre part, même si la langue française autorise cette assimilation¹, tout écrit n'est pas littérature. Certains théoriciens ont essayé de se débarrasser de cette littérarité²: Barthes, par exemple, au cours de ses premières réflexions ne faisaient pas de distinction entre les types de récits _littéraires ou non_ qu'il étudiait et il affirmait que "la littérature, c'est ce qui s'enseigne, un point c'est tout" (Barthes, 1981: 64).

Pour la plupart des professeurs, la littérature c'est ce qui est reconnu, répertorié et enseigné comme telle par les spécialistes. Cela étant, leurs différents points de vue mettent en évidence qu'il existe une frontière _instable³_ entre le littéraire et le non-littéraire. Par ailleurs, certains considèrent tel texte très littéraire, celui-ci plutôt littéraire et celui-là peu littéraire. La notion présente ainsi des graduations et de ce fait "malheureusement cette littérarité, décelable partout, n'est clairement saisissable nulle part" (Goldenstein, 1990: 117).

La question de la spécificité de la littérature et donc de la littérarité a commencé à être soulevée à la fin du XIXe siècle avec l'apparition des études spécifiquement littéraires: il s'agissait alors de définir le caractère distinctif de la littérature pour orienter les méthodes d'analyse (Vid. Culler, 1989: 31-33): chez les enseignants, par exemple, l'introduction et la place du littéraire se sont révélées être une préoccupation permanente en ce qui concerne les

¹ Jusqu'au XIXe siècle la littérature signifiait d'une manière globale les écrits.

² Les termes *littérarité*, *littéralité* et *poéticité* (Jakobson) sont souvent utilisés comme synonymes; certains auteurs opposent la *littérarité* à la *linguisticité*; on peut également trouver *littéraricité*, *littératurité* et *littérariété*.

³ La représentation du littéraire est, entre autres, tributaire de l'éducation: ceux qui ont suivi des études supérieures s'en font une idée différente de ceux qui n'ont suivi que des études primaires.

méthodologies de la réception du texte littéraire en langue étrangère (Peytard, 1982) ou l'apprentissage de la langue étrangère à partir des documents littéraires (Gabet, 1993). Cependant, essayer de définir la spécificité du discours littéraire en fonction d'une situation d'enseignement aboutit à une conception insuffisante et ce que nous voulons, c'est donner priorité à l'identification de ce qui relève de la littérature, au phénomène abstrait de la littérarité, "ainsi, l'objet de la science de la littérature n'est pas la littérature mais la 'littérarité', c'est-à-dire ce qui fait d'une oeuvre donnée une oeuvre littéraire" (Jakobson, (1977: 16).

Les genres littéraires en tant que types particuliers de texte ont constitué un domaine de l'étude de la typologie textuelle. Certains théoriciens, se centrant sur une dicotomie typologique, distinguent d'emblée deux grands types de textes: d'une part, les textes pragmatiques propres du quotidien, dans lesquels la forme linguistique n'est que la base pour transmettre le contenu, et d'autre part, les textes littéraires _prose artistique et poésie en général_ dans lesquels la forme et le contenu cohabitent dans un rapport dialectique⁴. A partir des fonctions du langage et de la division textes objectifs/communicatifs/subjectifs, Jakobson isole dans le texte littéraire une fonction poétique du langage, distincte des fonctions d'information, d'action, de contact, de réflexion⁵. Toutefois, les textes sont rarement unifonctionnels et à la notion jakobsonienne de fonction poétique, Molinié (1993: 53) préfère celle de *régime* de littérarité "faisant diversement et éventuellement jouer toutes les fonctions du langage, mais à un régime plus ou moins fort et plus ou moins homogène" (id.): ainsi, il y aurait un fort régime de littérarité chez Rimbaud, nul dans une recette de cuisine, et particulier dans un discours de de Gaulle.

Pour le formalisme russe, certaines propriétés formelles du texte dévoilent un certain différentiel entre le texte littéraire et le non littéraire. Ce critère de littérarité considère le texte littéraire comme un système d'organisation interne spécifique. Mais d'une part, la démarche est circulaire: la langue littéraire est définie par la littérature et la littérature est définie par la langue littéraire; et d'autre part, cette organisation peut englober tous les textes, littéraires ou non.

"A la différence de la langue quotidienne tout empêtrée dans l'indéfini, dans l'imprécis et même dans l'informe, pour la langue littéraire, tout est forme,

⁴ Pour Wills (1977), cette dicotomie se situe du point de vue du degré de difficulté au moment de traduire; il affirme de même que la différence essentielle est la présence ou l'absence des éléments connotatifs du langage.

⁵ Dans l'exercice de cette fonction poétique, il proposait deux autres considérants de la littérarité: "le centrage sur le message lui-même et le basculement de l'axe de la sélection des unités linguistiques entre elles (les mots) sur l'axe de leur combinaison, de leur accrochage syntagmatique" (Molinié: 1993: 52).

tout est signe, tout est valeur” (Domerc, 1969: 105). Cet autre critère considère que le discours littéraire est *mis en forme* par une intention rhétorique. Pourtant d'autres textes _exercices scolaires, discours publicitaire_ à forte tendance rhétorique sont jugés non littéraires. Goldenstein⁶ compare plusieurs textes de construction similaire: un message publicitaire pour le Forum des Halles, un poème d'Apollinaire (*Calligrammes*) et un poème de Rimbaud (*Illuminations*. “Enfance” III). Et il affirme que la visée du message publicitaire consiste à vendre, tandis qu'il n'y a pas d'échange possible avec les poèmes qui, de ce fait, sont des discours littéraires. Ce point de vue est contestable car le texte littéraire, à partir du moment où il prétend être confronté à un public, obéit forcément à une orientation argumentative: il vise à plaire au maximum de gens possible.

Aron⁷ introduit un critère quantitatif: le critère d'information, qui implique que le texte littéraire serait un texte plein avec une forte concentration de l'information, une densité particulière du signifié. Pour Barthes, cette densité équivaut à la polysémie _”un poème nous dit une chose et en signifie une autre”_ et pour Todorov (1966) cette densité représente l'épaisseur littéraire qui dépend non pas de la quantité mais de la qualité du signifié. Or, aussi bien la notion de texte plein (quantité) et d'épaisseur (qualité) sont des critères qui présentent une grande fragilité car la quantité et la qualité sont des notions variables et subjectives. D'autre part, le texte littéraire suggère souvent et laisse le lecteur compléter l'information et donc “loin d'être un bloc solide dans un monde en désarroi, le texte, s'il est réseau, est maille, c'est-à-dire faille. Non pas totalité rassurante mais vide actif” (Kuentz, 1970: 10).

Pour les formalistes russes, le langage poétique se définit non par sa beauté, mais par le caractère perceptible de sa construction. Dans ce sens, la déviation⁸ serait une forme de mise en évidence qui se retrouve _avec des moyens différents_ aussi bien en prose qu'en poésie. Gueunier signale que “du repérage et du classement linguistique des écarts, on attend en effet qu'ils donnent accès à la ‘littérarité’ de l'oeuvre”(1969: 38). Le but de cette déviance par rapport à l'attente est de provoquer la *défamiliarisation* ou *désautomatisation* du langage, c'est-à-dire la perceptibilité des signes en tant que tels, qui s'obtient

⁶ “La littérature se fait avec des mots”, Conférence, IV Coloquio de la Asociación de Profesores de Francés de la Universidad Española, Universidad de Las Palmas de G.C., 15, 16 et 17 mars 1995.

⁷ Aron (1982) compare deux pièces: Bérénice de Racine et Ariane d'un certain Thomas Corneille et affirme que le premier est un texte plein dans lequel il y a densité d'information, répétition et rénovation, tandis que le second ne présente pas d'éléments nouveaux d'information.

⁸ Que l'on appelle également *écart*, *aberration*, *déviance*, *infraction*, *distorsion*, *obliquité sémantique*.

non seulement par l'utilisation d'un langage insolite, mais aussi par un langage archaïque et élevé, signe que l'on a affaire à de la littérature. Cette théorie de l'écart est critiquée par Genette (1966), car elle implique que la prose narrative est moins littéraire que la poésie. De plus, à partir de quel degré d'écart commence-t-on à considérer un texte comme littéraire? Et par ailleurs, les déviations par rapport au système de langue ne représentent en aucun cas une condition nécessaire à la réalisation de l'effet littéraire puisque ces procédés peuvent se trouver dans d'autres textes et que "toute déviation du système n'est nullement littéraire en soi" (Rück, 1980: 48).

Selon le postulat "le texte littéraire n'a pas de référent" (Arrivé: 1969: 6), le texte littéraire met en jeu une communication différée et différente de la communication quotidienne: le discours ordinaire serait référentiel tandis que le discours littéraire serait décontextualisé. Ce principe met l'accent sur l'oeuvre individuelle par opposition au processus historique et cette conception de non-historicité instaurée par les structuralistes est insatisfaisante, car elle ignore les dimensions historiques et sociales de l'oeuvre littéraire et que "même s'il guigne des lauriers éternels, l'écrivain parle à ses contemporains" (Sartre: 1969: 52). En effet, la représentation du littéraire dépend de la valorisation sociale et des fluctuations historiques: les textes du Nouveau Roman français n'auraient pas été considérés des *romans* au XIXe. D'après Abdou (1981: 335), "la littérature n'est pas une catégorie, une entité définie par elle-même irréversiblement [...] Insérée et perçue socialement, elle est donc soumise à un phénomène d'usure et de dégradation". Si cette non-référencialité du texte littéraire signifie que les signes linguistiques sans relation avec le monde réel, ceci voudrait dire que seuls les textes fantastiques sont littéraires; si c'est le texte qui produit sa propre référence, tout énoncé pourrait construire sa propre référence, ce qui prouve donc que ce n'est pas un critère de littérarité. Dès lors, le référent situationnel ne peut être totalement absent du discours littéraire, car le langage en tant que tel a une face référentielle qui est "celle qui relie le texte 'autonome' à la réalité extratextuelle qu'il 'donne à voir' en lui donnant forme" (Aron, 1982: 77). De plus, toute oeuvre littéraire est créée en référence à un modèle fourni par d'autres oeuvres (l'intertextualité).

Un autre critère identifie le littéraire au fictionnel: une marque distinctive de la littérature serait son appartenance au monde de la fiction et le non-littéraire à celui de la réalité⁹. Van Dijk distingue la *narrativité artificielle*

⁹ Vega y Vega (1994) établit 4 types de discours selon qu'ils coïncident ou non avec la vérité et que cette coïncidence est volontaire ou non: le discours scientifique, le discours littéraire, le discours mensonger et le discours erroné; dans le discours littéraire, la non coïncidence -volontaire- est le résultat d'une contrainte esthétique "le discours *fait semblant* d'assumer (privilège socialement et culturellement permis) un discours sérieusement et honnêtement "scientifique" (p. 213).

(celle de la fiction où les évènements n'ont pas à être vrais) et la *narrativité naturelle* (celle des faits divers). Mais d'une part, certains ouvrages de fiction se réfèrent à des personnages, des lieux, des évènements existant ou ayant vraiment existé, ce qui provoque un effet réel _il y a des romans qui sont des biographies et d'autres qui font semblant d'être des biographies_ et d'autre part, la fiction ne crée pas nécessairement un texte littéraire, si l'on pense aux histoires que l'on raconte aux enfants avant qu'ils s'endorment. La démarcation fictionnelle/non fictionnel est donc difficile à établir, car "fictionnel et non-fictionnel jouent à cache-cache et s'empruntent des traits caractérisant l'autre genre. La littérature aime prendre la figure du réel et le réel se vêt parfois des ornements stylistiques du littéraire" (Cicurel/Moirand, 1990: 155). On ne peut donc identifier la nature du littéraire au fictionnel, ainsi le critère de fictionnalité ne résout pas non plus le problème de la nature de la littérature.

Il s'agit de remplacer la question "Qu'est-ce que la littérature" par "comment lisons-nous un texte quand nous le lisons comme littéraire". Certes, le lecteur littéraire n'est pas dans la même posture illocutoire que le lecteur de textes ordinaires. Au contact même du livre, la lecture est déjà préorientée par des instances sociales et éditoriales: couverture avec le titre, le nom de l'auteur, l'éditeur, le dos qui énumère les oeuvres du même auteur, c'est-à-dire *l'appareil paratextuel* (Goldenstein, 1990: 56). Tous ces signes programment un comportement de lecture et le texte littéraire est lu en tant que tel. Ainsi, l'éternel problème de la littérarité ne peut être résolu dans l'abstrait, car pour faire surgir l'objet littéraire, il faut un acte concret: la lecture. Actuellement, dans l'analyse du phénomène littéraire, la littérature n'est plus considérée sous l'angle de la création ou du texte pour le texte, mais sous l'angle du rapport de l'énonciateur à ses narrataires, du lecteur et de ses réactions possibles (Riffaterre, 1979: 9) ainsi que des actes de lecture pouvant modifier le statut du texte et les intentions de l'auteur; certains lecteurs verront du connoté dans le dénoté et vice versa¹⁰. C'est pourquoi la littérarité serait une représentation du lecteur qui devra adopter une double attitude de coopération: le premier principe de coopération (Cicurel/Moirand, 1990: 155) réside dans le fait que la littérature se construit en fonction de la connaissance du monde du lecteur: l'écrivain compte sur les connaissances du lecteur qui coopèrera avec lui en reconstruisant l'univers fictionnel en fonction de sa compétence encyclopédique; l'autre principe de coopérativité (Culler, 1989: 42) est le suivant: dans les relations quotidiennes, une attitude de coopération présumée favorise la communication courante. Face au discours littéraire, ce principe est hyper-protégé et la pertinence de détails et de digressions

¹⁰ Voir le chapitre "Traduction et connotation" de J.R. Ladmiral (1979).

peuvent être une composante significative. Ces mécanismes créent *un principe de coopérativité hyper-protégée* (Ibid.) car “lire un texte littéraire, c’est s’attendre à ce que tout élément y fasse signe” (Aron, 1984: 48). Dès lors, on ne peut considérer le texte littéraire en dehors de la culture et de l’esthétique de la réception car “le texte littéraire se reconnaît et s’identifie à l’acte qu’il produit à sa réception: s’il émeut, s’il donne envie de toujours le relire pour en être sans cesse, et par là même, ébranlé et ravi, c’est qu’il crée un sentiment fort de jouissance, c’est qu’il existe; s’il ne crée pas cet acte, cet événement, il n’existe pas, comme littéraire” (Molinié: 1993: 55).

La présente discussion sur la littérarité oscille donc entre les perspectives suivantes: le point de vue sémiotique qui met en évidence la clôture du texte ainsi qu’un jeu complexe de propriétés et de structures internes; la perspective socio-historique qui considère que le statut du littéraire est défini par des critères sociaux; et le point de vue pragmatique dans lequel l’accent est mis sur la problématique de la réception. À chaque fois que nous avons cerné des caractéristiques du littéraire, nous avons pu les retrouver également dans d’autres types de discours: nous n’avons pas pu identifier le littéraire par un système d’organisation spécifique, ni par le critère de mise en forme, ni par le critère d’information, ni par le critère de mise en évidence, ni par le critère de non référencialité, ni par le critère de fictionnalité. Ceci veut dire que d’autres textes comme les propos quotidiens et les exposés didactiques peuvent accéder à une certaine littérarité, “après tout, celle-ci n’est pas l’apanage de l’écrivain ni de l’oeuvre littéraire” (Mansuy, 1977: 147). Par ailleurs, les concepts de coopération et de coopérativité ainsi que le sentiment de plaisir éprouvé par la lecture nous ramènent à des présuppositions de littérarité: ce sont des concepts relatifs et subjectifs qui ne peuvent en aucun cas constituer la base d’une théorie et encore moins l’objet de la science de la littérature. En outre, le sentiment de jouissance, dont parle Molinié, n’est pas exclusif du discours littéraire; le plaisir du texte peut être également éprouvé à la lecture d’autres types de discours, tels que certains textes scientifiques, particulièrement bien construits, ou certains messages publicitaires spécialement imaginatifs (cf. supra). Nous ne pouvons donc pas proposer une définition du phénomène littéraire ni résoudre le problème de la littérarité, car nous n’avons pas cerné de critère distinctif suffisant et objectif susceptible de le définir; “c’est au moment où la littérature semble se dissoudre dans l’infini du discours que les autres discours qui l’enserrent et l’entourent reviennent à la littérature pour y puiser ce ‘paradigme de la complexité’ et de la singularité que les sciences humaines n’arrivent pas à penser ni à formuler” (Robin, 1989: 49).

Références bibliographiques

- ABDOU, A. 1981. "Approche communicative et didactique des textes littéraires", *Revue de phonétique appliquée* n° 59-60, Institut linguistique de l'Université de l'État, Mons (Belgique), 321-346.
- ARON, T. 1982. "Littérature et référent", *Études de linguistique appliquée* n° 45, Paris: Didier Érudition, 71-79.
1984. "Littérature et littéarité: un essai de mise au point", *Les Belles Lettres, Annales littéraires de l'Université de Besançon* n° 292, 21-50.
- ARRIVÉ, M. 1969. "Postulats pour la description linguistique des textes littéraires" *Langue française* n° 3, Paris: Larousse, 3-13.
- BARTHES, R. *Tel quel*, automne 71, n° 47.
1981. "Réflexions sur un manuel" in DOUBROVSKY, S. et TODOROV, T. *L'enseignement de la littérature*, Paris: De Boeck/Duculot, 64-71.
- CICUREL, F. et MOIRAND, S. 1990. "Apprendre à comprendre l'écrit", *Acquisition et utilisation d'une langue étrangère*, n° spécial *L.F.D.M.* février/mars, 147-158.
- CULLER, J. 1989. "La littéarité" in ANGENOT, M. et alt. (dir.). *Théorie littéraire*, Paris: PUF, 31-43.
- DOMERC, J. 1969. "La glossématique et l'esthétique", *Langue française* n° 3, Paris: Larousse, 102-105.
- GABET, D. 1993. *Literatura y enseñanza del Francés: Propuesta metodológica para hispanohablantes*, Tesis Doctoral, Universidad de La Laguna (Tenerife): Secretariado de Publicaciones.
- GENETTE, G. 1966. *Figures II*, Paris: Seuil.
- GOLDENSTEIN, J.P. 1990. *Entrées en littérature*, Paris: Hachette.
- GUEUNIER, N. 1969. "La pertinence de la notion d'écart en stylistique", *Langue française* n° 3, Paris: Larousse, 34-35.
- HAMON, P. 1973. "Un discours contraint", *Littérature et réalité*, Paris: Seuil, 119-181.
- JAKOBSON, R. 1997. *Huit questions de poétique*, Paris: Seuil.
- KUENTZ, P. 1970. "Remarques liminaires", *Langue française* n° 7, Paris: Larousse, 3-13.
- LADMIRAL, J.R. 1979. *Traduire: Théorèmes pour la traduction*, Paris: Payot.
- MANSUY, M. 1977. "Articuler une analyse du discours littéraire", *L'enseignement de la littérature*, Paris: Fernand Nathan, 129-149.
- MOLINIÉ, G. 1993. *La stylistique*, Paris: PUF.
- PEYTARD, J. 1982. *Littérature et classe de langue*, Paris: Crédif/Hatier.
- ROBIN, R. 1989. "Extension et incertitude de la notion de littérature" in ANGENOT, M. et alt. (dir.). *Théorie littéraire*, Paris: PUF, 45-49.

IV Coloquio de la Asociación de Profesores de Francés de la Universidad Española

RIFFATERRE, M. 1979. *La production du texte*, Paris: Du Seuil.

RÜCK, H. 1980. *Linguistique textuelle et enseignement du français*, trad. Jean-Paul Colin, Paris: Hatier/Crédif.

SARTRE, J.P. 1969 (1^o ed. 1947). *Qu'est-ce que la littérature*, Paris: Gallimard.

TODOROV, T. 1966. "Catégories du récit littéraire", *Communications* n^o 8, Paris: Seuil, 125-151.

VEGA Y VEGA, J. J. 1994. *L'enthymème romanesque. Essais de logique fictionnelle*, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage (inédite). Université Lumière, Lyon-2.

WILLS, W. 1977. *The Science of Translation: Problems and Methods*, Tübingen: Gunter Narr Verlag (trad. anglaise).